Fiche inventaire « Perseigne au ski 2024 »

(A mettre dans la valise pour l'inventaire)

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT : .....

Cette fiche doit impérativement prendre en compte tous les effets personnels de l'enfant (vêtements, chaussures et autres objets. NE PAS oublier de compter les vêtements portés le jour du départ (écharpe, gants, etc…).

Toutes les pièces du trousseau doivent être marquées de façon indélébile pour éviter la perte (nom et prénom de l'enfant).

En cas de traitement médical, une ordonnance à jour est obligatoire, les médicaments devront être étiquetés au nom de l'enfant.
L'ensemble sera remis en mains propres à un membre de l'encadrement au début des séjours.

		Indiquer le nombre de pièces dans la colonne de gauche			
		Fournies avant le départ	Constatées à l'arrivée	Retournées au départ	Précisions si besoin
5 tee-shirts	manches longues				
	manches courtes				
2 pulls / sweat-shirts / gilets					
3 sous-pulls					
1 literie complète	Drap housse				
	Drap plat				
	Housse de couette				
	Oreiller et taie				
8 culottes / slips /caleçons					
5 soutien-gorge					
8 paires de chaussettes					
6 paires de chaussettes de ski					
1 pyjama					
2 pantalons ou joggings					
1 anorak ou blouson					
Combinaison ou pantalon de ski					
1 écharpe					
1 bonnet					
2 paires de gants de ski **imperméables**					
Masque de ski et/ou lunettes de soleil					
Trousse de toilette dont :	brosse à dents				
	dentifrice				
	gel douche et shampoing				
	peigne / brosse				
Crème solaire					
Stick à lèvres					
1 serviette de toilette					
1 paire de chaussons					
1 paire d'après-ski					
1 paire de baskets					
1 petit sac à dos					

Fiche inventaire « Perseigne au ski 2024 »

(A mettre dans la valise pour l'inventaire)

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT : .....

Cette fiche doit impérativement prendre en compte tous les effets personnels de l'enfant (vêtements, chaussures et autres objets. NE PAS oublier de compter les vêtements portés le jour du départ (écharpe, gants, etc…).

Toutes les pièces du trousseau doivent être marquées de façon indélébile pour éviter la perte (nom et prénom de l'enfant).

En cas de traitement médical, une ordonnance à jour est obligatoire, les médicaments devront être étiquetés au nom de l'enfant.
L'ensemble sera remis en mains propres à un membre de l'encadrement au début des séjours.

1 gourde				
1 nécessaire à courrier (enveloppes pré-timbrées, adresses, stylos)				
1 sac de linge sale				
Argent de poche (somme)	€	€	€	
Autres, précisez :				